

réclame pas une opinion juridique. A-t-il demandé ou obtenu l'opinion des conseillers juridiques de la Couronne au sujet de la compétence du gouvernement de la Colombie-Britannique à établir un Conseil des ports pour Roberts Bank?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le Conseil des ports nationaux a reçu des opinions juridiques au sujet des divers facteurs en cause dans la construction et le fonctionnement du port proposé.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): A titre de question supplémentaire, puis-je demander au ministre s'il a eu l'occasion d'étudier l'opinion du premier ministre M. Bennett au sujet et si tel est le cas, est-il disposé à entreprendre tous les travaux de construction sous la direction du gouvernement fédéral?

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, nous ne voulons à aucun prix que la mise au point des détails, de commun accord avec les provinces, retarde le projet. Il s'agit d'un projet dont l'importance est énorme, non seulement pour la Colombie-Britannique, mais aussi pour l'Ouest tout entier. C'est une grande œuvre nationale. Il s'agit d'une orientation vers la zone du Pacifique, l'une des grandes régions de développement de l'avenir, et nous avons la responsabilité de veiller à ce qu'aucun retard ne soit apporté à la construction de ce port.

Nous continuons à espérer obtenir la collaboration entière du premier ministre et de son gouvernement et, une fois terminée notre étude sur les droits de propriété et la gestion des ports, nous serons heureux de discuter aussi avec eux de cette question; entre-temps, nous ne voulons pas retarder les travaux; nous voulons nous mettre à l'œuvre.

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, comme question supplémentaire, j'aimerais demander au ministre si le gouvernement de la Colombie-Britannique a présenté une demande en vertu des dispositions de la loi sur la protection des eaux navigables pour faire approuver les projets visant l'aménagement d'un port dans la région en cause.

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, un aspect de la loi sur la protection des eaux navigables touche certains des travaux proposés, en particulier les conduites du port à l'île Victoria...

M. Barnett: A l'île de Vancouver.

L'hon. M. Hellyer: On rejoindra l'île Victoria dans les années à venir—mais j'espère

qu'aucune de ces difficultés mineures n'empêchera l'installation des services essentiels.

M. Johnston: Monsieur l'Orateur, quand le ministre parle de régler les détails, entend-il le faire conjointement avec le Conseil des ports de la Colombie-Britannique, de création récente?

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, nous sommes en communication avec la province à propos des détails, dont peuvent s'occuper ses ministères compétents, en recourant à son Conseil ou par tout autre moyen qu'elle pourra envisager.

M. Barnett: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire, du fait que le ministre n'a peut-être pas compris ma question initiale. Je ne parlais pas de l'approbation des projets de l'Hydro. J'ai demandé si le gouvernement de la Colombie-Britannique avait, aux termes de la loi sur la protection des eaux navigables, déposé des plans pour la construction d'un port dans la région. Avant de reprendre mon siège, pourrais-je simplement dire au ministre...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ENTÉRINEMENT DE L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LES GRAINS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. H. Jorgenson (Provencher): Ma question s'adresse au ministre du Commerce et elle fait suite à celle qu'a posée le député de Moose-Mountain (M. Southam) le 1^{er} mars. Le ministre peut-il dire à la Chambre combien de pays ont déjà signé les deux conventions constituant l'Accord international sur les grains, lequel comprend la négociation Kennedy sur les céréales, qui étaient ouvertes à la signature du 15 octobre au 30 novembre 1967. Le Canada a-t-il signé ces documents?

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Oui, le Canada a effectivement signé. Pour ce qui est du nombre exact des autres pays, j'aimerais me remettre les faits en mémoire et répondre au début de la semaine prochaine.

M. Jorgenson: Le Canada a-t-il l'intention de déposer les documents signés dans les délais convenus, l'été prochain? Si oui, combien de pays en feront vraisemblablement autant?

L'hon. M. Winters: Pour ce qui est du Canada, oui. Quant à l'autre partie de la question, j'aimerais y répondre de la façon signalée tout à l'heure.